



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.:

Addis-Abeba, le 8 septembre 2019

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, régulateurs, Membres de Secteur, Associés et établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, aux opérateurs de télécommunication, fournisseurs de services, fabricants et établissements universitaires de la région Afrique

**Objet: Formation sur la conformité et l'interopérabilité pour les pays francophones de la région Afrique, Accra (Ghana), 4-8 novembre 2019**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise une **formation sur la conformité et l'interopérabilité pour la région Afrique** intitulée **Conformité et interopérabilité (C&I): cadre réglementaire, exigences relatives à la création de laboratoires C&I de base et domaines de test des laboratoires d'homologation** pour le débit d'absorption spécifique (DAS), les radiofréquences et la signalisation, les récepteurs de la télévision numérique de Terre (DTT) et les champs électromagnétiques (CEM).

La formation est ouverte aux experts des ministères chargés des TIC et aux organismes de réglementation menant des activités relatives à la conformité et à l'interopérabilité, y compris des tests pratiques portant sur le DAS, les radiofréquences, la DTT et les CEM.

L'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec la NCA – Ghana (Autorité nationale des communications du Ghana), propose la formation en anglais et en français. Les participants de pays francophones et anglophones sont les bienvenus. La formation en français aura lieu du 4 au 8 novembre 2019 (la formation en anglais s'est tenue du 2 au 6 septembre 2019).

L'UIT prendra en charge les frais de participation de vos représentants. Toutefois, les frais de voyage et de logement resteront à la charge de l'entité participante. Tous les participants doivent en premier lieu s'inscrire auprès de l'UIT. Les participants ne s'étant pas inscrits au préalable auprès de l'UIT se verront refuser l'accès à la formation.

Je vous encourage à visiter notre site web <http://www.itu.int/en/ITU-D/Technology/Pages/Events.aspx> et <http://www.itu.int/en/ITU-D/Regional-Presence/Africa> pour des informations supplémentaires et plus détaillées concernant la logistique (hôtels, visa, etc.), y compris des informations relatives au pays hôte et d'autres documents pertinents tels que le programme de la formation et les formulaires d'inscription et de demande de bourse. Veuillez noter qu'il est aussi que la formation est aussi **mentionnée sur le portail de l'Académie de l'UIT, afin que les participants puissent s'inscrire directement en ligne pour les formations à l'adresse <https://academy.itu.int/>.**

Afin de pouvoir prendre part à la formation, le nom de votre candidat devra être soumis par courriel au moyen du formulaire d'inscription avant la date limite du **13 octobre 2019** et envoyé à [chali.tumelo@itu.int](mailto:chali.tumelo@itu.int), avec une copie à [tnd@itu.int](mailto:tnd@itu.int). Le formulaire d'inscription doit clairement indiquer les fonctions du candidat ainsi que ses connaissances préalables en ce qui concerne les questions relatives à la conformité et à l'interopérabilité et doit être tamponné par l'entité chargée de l'autorisation. Les formulaires non tamponnés ne seront pas pris en compte. Nous vous prions donc de bien vouloir demander à votre représentant de s'assurer qu'il ou elle a bien reçu la confirmation de sa participation au cours, étant donné que sa présence au centre de formation ne sera pas acceptée sans l'approbation préalable de l'UIT.

En raison du nombre de places limité dans la salle, nous vous informons que **seul un candidat par pays pourra être accepté pour la formation et que la sélection sera faite selon l'ordre d'arrivée des demandes**. Les candidats seront sélectionnés selon la fonction qu'ils occupent et leurs connaissances préalables en ce qui concerne les questions relatives à la conformité et à l'interopérabilité. La confirmation de leur participation à la formation sera envoyée directement aux candidats sélectionnés. Il sera attendu des candidats qu'ils fournissent un court résumé de la situation de leur pays en matière de conformité et d'interopérabilité et qu'ils participent à des projets de groupe et à des présentations relatives au DAS, aux radiofréquences, à la DTT et aux CEM.

J'ai le plaisir de vous informer que des bourses partielles seront accordées dans la limite des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des pays les moins avancés (PMA) ou des pays en développement à faible revenu de la région Afrique. Toute demande de bourse, limitée à une personne par pays, doit être agréée par l'Administration concernée de l'État Membre de l'UIT. Le formulaire de demande de bourse doit être renvoyé à l'UIT ([fellowships@itu.int](mailto:fellowships@itu.int)) **au plus tard le 13 octobre 2019**.

Mme Chali Tumelo, du Bureau de zone de l'UIT pour l'Afrique australe, à Harare, Zimbabwe (tél.: +263 242 77 5939/40/41, fax: +263 4 77 1257, courrier électronique: [chali.tumelo@itu.int](mailto:chali.tumelo@itu.int)) se tient à la disposition des participants qui ont besoin d'une assistance.

J'espère vivement que vous pourrez participer à cette formation et échanger vos points de vue et vos précieuses expériences avec les autres participants, notamment en apportant des contributions qui viendront enrichir les discussions et les résultats de la formation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[original signé]

Andrew Rugege  
Directeur régional pour l'Afrique

